

SÉMINAIRE

Les fondamentaux du droit du travail - Niveau 1

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser les fondamentaux du droit du travail.• Se repérer de manière structurée dans l'environnement juridique de la gestion du personnel.• Avoir les bons réflexes juridiques en GRH.• Analyser efficacement une question légale.
PROGRAMME	<p>CONNAÎTRE L'ENVIRONNEMENT LÉGAL DE LA FONCTION RH</p> <ul style="list-style-type: none">• Acquérir une méthodologie de recherche pour donner des réponses justes et fiables.• Utiliser les sources du droit du travail ; identifier les incidences de la convention collective dans la gestion des ressources humaines ; savoir chercher l'information.• Connaître le rôle des principaux interlocuteurs internes et externes : les instances représentatives du personnel, notamment l'inspection du travail, etc. <p>GÉRER LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA VIE DU CONTRAT DE TRAVAIL</p> <ul style="list-style-type: none">• Acquérir les bons réflexes juridiques en matière de recrutement et d'embauche.• Connaître les formes de contrats possibles. <p>APPLIQUER LES PRINCIPALES RÈGLES LIÉES À L'EXÉCUTION DU CONTRAT DE TRAVAIL</p> <ul style="list-style-type: none">• Veiller au respect de la durée du travail.• Connaître les règles en matière de congés payés. Mesurer les conséquences juridiques des différentes causes d'absence sur le contrat (maladie, maternité...). <p>MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX DE LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL</p> <ul style="list-style-type: none">• Connaître les différents modes de départs possibles (démission, licenciement, rupture conventionnelle) et leurs conséquences.• Connaître les règles et procédures à respecter. Approfondir, s'entraîner et compléter la formation en salle.
DURÉE	2 jours
POPULATION CONCERNÉE	Responsable des Ressources Humaines, Gestionnaire RH, Représentant du Personnel.